

## Institut d'architecture et d'urbanisme de Blida1-IAU-Blida1

### Post-graduation spécialisée

L'institut d'Architecture et d'urbanisme de l'université Blida1 (IAU-Blida1) assure une formation de post-graduation spécialisée (PGS) en stratégie d'intervention et de gestion du patrimoine bâti, relevant du Domaine Architecture, Urbanisme et Métiers de la Ville (AUMV), et ce pour l'année universitaire 2022-2023.

Devant la richesse patrimoniale de l'Algérie et le potentiel économique que revêt le patrimoine culturel et particulièrement le patrimoine immobilier, les secteurs de l'habitat et de la culture, en tant que partenaires socio-économiques ont besoin d'architectes professionnels spécialisés dans la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage pour les opérations et projets relatifs à la réhabilitation, préservation, reconversion et revalorisation du patrimoine bâti et urbain.

En réponse à ces besoins, la post graduation spécialisée : « *Stratégies d'intervention et de gestion des projets de préservation du patrimoine bâti* » a pour objectif de former les professionnels à la réalité de la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage des projets de préservation et de valorisation du patrimoine bâti et urbain à travers le territoire national. Elle permet aux impétrants d'acquérir les compétences professionnelles et les capacités de réflexion et de conceptualisation nécessaires à toute forme d'intervention sur « l'existant ». Les candidats ont accès aux connaissances théoriques, culturelles, techniques, administratives et législatives nécessaires pour appréhender les enjeux opérationnelles et managériales relatifs à la maîtrise des projets de préservation et de mise en valeur.

### Potentiel enseignants de l'institut d'architecture et d'urbanisme de Blida1 :

L'institut d'architecture et d'urbanisme de l'université de Blida1 dispose d'un corps enseignant ayant réunis des formations académiques et professionnalisantes dans la préservation et réhabilitation du patrimoine bâti. En effet de nombreux enseignants rattachés à l'institut sont titulaires de Certificat de Qualification d'Architecte des Monuments et Sites Protégés octroyés par le Ministère de la Culture et des Arts. L'institut fait appel également à des professionnels et praticiens exerçant dans le domaine du patrimoine. Ces architectes de profession assument depuis 2006 la coordination des projets de réhabilitation et de restaurations ainsi que l'élaboration des plans de sauvegardes des sites historiques et archéologiques à travers le territoire national au tant que chefs de projets. Leurs compétences et expériences issues du terrain sont mises à disposition de cette formation.

### Conditions d'accès à la formation :

L'accès à la post-graduation spécialisée est ouvert aux candidats titulaires d'un diplôme de graduation dans le domaine, soit diplôme d'architecte d'état ou de master en Architecture, issus des formations classiques ou LMD en Architecture -ou un diplôme reconnu équivalent- et justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins trois (03) ans.

Les candidats peuvent être rattachés aux secteurs publics ou privés, où s'exercent, en lien avec

le patrimoine, les métiers d'architecture, du bâtiment, du Génie civil et de l'urbanisme, notamment les structures suivantes :

- Les services centraux du Ministère de la Culture et des Arts (Direction de la conservation et de la restauration du patrimoine culturel- Direction de la protection légale des biens culturels et de la valorisation du patrimoine culturel)
- Les services régionaux du Ministère de la Culture et des Arts (Directions de la culture des wilayas)
- Les services centraux ou régionaux du Ministère de l'Habitat
- Les parcs et offices culturels nationaux ou régionaux (Office de protection de la vallée du Mزاب (OPVM)- parcs de l'Atlas saharien, du Touat Gourara, de Tindouf, du Tassili, de l'Ahaggar ...)
- Les établissements sous tutelle du Ministère de la Culture et des Arts (OGBEC-ANSS)
- Les services techniques rattachés aux collectivités locales et territoriales (APC-DAIRA-Wilaya)
- Bureaux d'études techniques et agences relevant du secteur privé
- Le conseil national de l'ordre des architectes (CNOA)
- Associations impliquées dans la sauvegarde et la protection du patrimoine bâti

#### Déroulement de la formation :

La post-graduation spécialisée se déroule en deux semestres, soit douze (12) mois et comporte :

Le premier semestre est une pré-spécialisation et une orientation progressive, consacrée aux enseignements fondamentaux et de base du domaine du patrimoine bâti, à travers l'ancrage des notions et des législations régissant le patrimoine bâti national, l'approfondissement des connaissances théoriques et l'acquisition des bases d'intervention.

Le deuxième semestre est consacré à la spécialisation proprement dit, permettant au candidat de développer ses aptitudes en s'adaptant à la demande du monde socio- économique. Il met le focus sur les techniques et méthodes relatives à la prise en charge des projets de réhabilitation initiés conjointement par les secteurs de l'habitat et de la culture, et ce à travers des projets réels issus de nos partenariats avec le monde socioéconomique.

A l'issue de la formation, le candidat obtient le diplôme de post-graduation Spécialisée « DPGS », et ce après l'accumulation des crédits entre les deux semestres et la soutenance avec succès de ses mémoires de spécialisation et de stage (dont les sujets et les jurys sont désignés par le conseil scientifique et le collectif pédagogique parmi les enseignants chargés de la formation). Le diplôme de post graduation spécialisée est délivré par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, il porte la mention de la spécialité suivie.

Intitule des matières retenues dans le cursus et volumes horaires

**- PREMIER SEMESTRE :**

Matière	Enseignant	Grade	V. H	Coef.	Eval.
<b>Enseignements appliquées(TD+ATELIERS)</b>					
Atelier de projet : Phase1 : Analyse et diagnostic	Mr Ait Saadi/ Mme Haoui/ /Mme Foufa/ Mme Mahindad/Pr Chergui/ Mme Messikh/ Mr Zekagh/ Mr Boukader Mohamed	MCA MCB MCA Professeur	135h00		
Diagnostic architectural et pathologies des matériaux	Mme Foufa/ Mme Mahindad/ Mr Zekagh	Professeur MCA	45h00		
Méthodes d'interventions et D'évaluation dans un projet Patrimonial.	Mme Messikh./ Mme Mahindad/ Mme Chergui	MCB MCA	45h00		
Technique du relevé	Mme Menouar/ Mr Bouteflika	MCA	22h30		
SIG	Mr Benhamouche/	Professeur	45h00		
BIM appliqué au patrimoine	Mr Dilmi	MCB	22h30		
<b>Enseignements théoriques et méthodiques</b>					
Inventaire et processus de patrimonialisation et de valorisation	Mme Chergui, Mme Haoui, Mme Bousserak. Mme Messikh	MCA Professeu r	22h30		
La réglementation appliquée au patrimoine	Mme Bousserak	MCB	22h30		
La maîtrise d'œuvre et maîtrise d'ouvrage/Management	Mme Necissa/ Mr Aouissi	MCA	22h30		
Séminaires (Exemple de projets)	Mme Messikh/Mme Merzelkad/Mr Zekagh/Mme Nabila Cherchali	MCA MCB	45h00		
Méthodologie de recherche et de Rédaction	Mme Chergui/Mme Mahindad	Professeur	45h00		

- **DEUXIEME SEMESTRE :**

<b>Matière</b>	<b>Enseignants</b>	<b>Grade</b>	<b>V. H</b>	<b>coef</b>	<b>Evaluation</b>
Atelier de projet : Phase2 : processus d'intervention. Processus d'évaluation de projet	Mr Ait Saadi/ Mme Haoui/ /Mme Foufa/ Mme Mahindad/Pr Chergui/ Mme Messikh/ Mr Zekagh/ Boukader, .....	MCA MCB MCA Professeur	135h00		
Mémoire de fin de spécialisation	Encadrements (L'ensemble des enseignants)		90h00		
Stage professionnel (selon les conventions établies et les établissements partenaires- Rapport de stage)	Encadrements (L'ensemble des enseignants)		75h00		

### Déroulement de la formation

12 mois – en ligne et en présentiel

Deux semaines en distanciel et deux semaines en présentiel par mois

### Modes d'évaluation :

Rendus-affichages

Epreuves écrites-qcm- dessin

Rapports de stages

Mémoires et soutenances